

Comment prendre ou renouveler sa licence Badminton

(saison 2017-2018 au Badminton Club de Bourges)

1 – Pour la demande de licence :

renseigner et signer la page 2 du

‘Formulaire de prise de licence 2017/2018’

(le N° de licence n’est pas obligatoire)

Attention, pour les licenciés mineurs, le représentant légal doit:

- signer la demande
 - renseigner et signer le bas de cette demande
-

2 – Pour le certificat médical :

- si nouvelle licence (ou mutation*): fournir un **‘Certificat médical’**
- si renouvellement d’une licence 2016-2017 (où un certificat médical a été fourni): répondre au questionnaire **‘QS – Sport’**
 - > si toutes les réponses sont ‘NON’: renseigner et signer **‘l’Attestation’**
 - > si au moins une réponse est ‘OUI’: fournir un **‘Certificat médical’**

* pour une mutation : fourniture certificat médical saison précédente + attestation acceptée.

ATTENTION: Le certificat médical est composé de deux parties :

- en haut, l’engagement du joueur (qui doit être signé par le joueur – ou son représentant légal pour les mineurs)
 - en bas, la partie à renseigner par le médecin
(mais vous pouvez pré-renseigner vos ‘nom, prénom, date de naissance’)
-

3 – Pour l’adhésion au club :

- Renseigner et signer la **‘Fiche d’adhésion Club’**
 - Joindre le règlement correspondant à votre situation.
-

LE DOSSIER D’INSCRIPTION COMPLET SE COMPOSE :

- de la page 2 du Formulaire de prise de licence 2017-2018 - FFBaD
- du Certificat médical ou de l’Attestation
- de la Fiche d’adhésion Club
- du Règlement

A remettre à l’animateur de votre créneau ou à faire parvenir à :
Gilles Pourcelot - 11 Rue Jean Fouquet - 18000 Bourges